

# Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

## SECTION 1: Identification

### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** VeriSpec® 200 ppm: C<sub>2</sub>H<sub>5</sub>Br, C<sub>2</sub>H<sub>5</sub>Cl, CH<sub>3</sub>Cl, CCl<sub>2</sub>F<sub>2</sub>, CCl<sub>3</sub>F, C<sub>2</sub>H<sub>3</sub>Cl in Methanol EPA 502/ASTM  
Manufactured and Tested in an ISO 17025/ISO 17034 Accredited Facility

**Numéro de Produit:** RV012031

**Autre Identification des Numéros de Produit:**

### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Norme d'étalonnage

### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 2: Identification des Dangers

### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Orale	Catégorie 3	H301	P264, P270, P301+P310, P321, P330, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 2	H319	P264, P280, P305+P351+P338, P337+P313
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1	H360	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une unique exposition	Catégorie 2	H371	P260, P264, P270, P308+P311, P405, P501
Liquides inflammables	Catégorie 2	H225	P210, P233, P240, P241, P242, P243, P280, P303+P361+P353, P370+P378, P403+P235, P501

### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

#### Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

#### Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.

## Fiche de Données de Sécurité

### Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel antidéflagrant
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).
P330	Rincer la bouche.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

#### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
Alcool méthylique	CH <sub>3</sub> OH	32.04 g/mol	67-56-1	99.88
Dichlorodifluorométhane	CCl <sub>2</sub> F <sub>2</sub>	120.91 g/mol	75-71-8	< 0.1
Trichlorofluorométhane	CCl <sub>3</sub> F	137.36 g/mol	75-69-4	< 0.1
Chlorure de vinyle	C <sub>2</sub> H <sub>3</sub> Cl	62.49 g/mol	75-01-4	< 0.1
Chloroéthane	C <sub>2</sub> H <sub>5</sub> Cl	64.51 g/mol	75-00-3	< 0.1
Chlorométhane	CH <sub>3</sub> Cl	50.48 g/mol	74-87-3	< 0.1
Bromométhane	CH <sub>3</sub> Br	94.93 g/mol	74-83-9	< 0.1

### SECTION 4: Premiers Soins

#### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Inhalation:** On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

**Contact avec la Peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Toxique en cas d'ingestion Provoque une sévère irritation des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes.

#### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).

### SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

#### 5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

#### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs très inflammables



## Fiche de Données de Sécurité

### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Portez des vêtements de protection et un équipement respiratoire approuvé par le NIOSH approprié pour l'incendie environnant.

## SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber à l'aide d'un produit approprié et éliminer conformément à la réglementation locale.

## SECTION 7: Manutention et Stockage

### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-TWA	USA	200 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-STEL	USA	250 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Alcool méthylique (67-56-1)	TWA	USA	200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Bromométhane (74-83-9)	PEL-Ceiling	USA	20 ppm Ceiling; 80 mg/m <sup>3</sup> Ceiling	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Bromométhane (74-83-9)	TLV-TWA	USA	1 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorométhane (74-87-3)	TLV-STEL	USA	100 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Chlorométhane (74-87-3)	TWA	USA	100 ppm TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Chlorométhane (74-87-3)	TLV-TWA	USA	50 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorométhane (74-87-3)	PEL-Ceiling	USA	200 ppm Ceiling	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Chloroéthane (75-00-3)	TWA	USA	1000 ppm TWA; 2600 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Chloroéthane (75-00-3)	TLV-TWA	USA	100 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de vinyle (75-01-4)	PEL	USA	0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1017); 1 ppm TWA; 5 ppm STEL (15 min)	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Chlorure de vinyle (75-01-4)	PEL-STEL	USA	5 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1017)	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits
Chlorure de vinyle (75-01-4)	TLV-TWA	USA	1 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de vinyle (75-01-4)	TWA	USA	1 ppm TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Trichlorofluorométhane (75-69-4)	TLV-Ceiling	USA	1000 ppm Ceiling	ACGIH - Threshold Limit Values - Ceilings (TLV-C)

## Fiche de Données de Sécurité

Trichlorofluorométhane (75-69-4)	TWA	USA	1000 ppm TWA; 5600 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Dichlorodifluorométhane (75-71-8)	TWA	USA	1000 ppm TWA; 4950 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Dichlorodifluorométhane (75-71-8)	TLV-TWA	USA	1000 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

### 8.2. Controles de Exposición

**Contrôles d'Ingénierie:** Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

**Protection Respiratoire:** Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

**Protection de la Peau:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

**Protection des Yeux:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Données non disponibles

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Données non disponibles

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** Données non disponibles

**Point de Fusion / Congélation:** Données non disponibles

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** Données non disponibles

**Point de Rupture:** Données non disponibles

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** 0.80

**Solubilité:** Données non disponibles

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

## SECTION 10: Stabilité et Réactivité

### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.



## Fiche de Données de Sécurité

### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Peut émettre des fumées irritantes lorsqu'il est chauffé à la décomposition.

## SECTION 11: Données Toxicologiques

### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

#### **Toxicité Aiguë - Exposition Orale:**

Toxique en cas d'ingestion. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Rincer la bouche. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### **Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:**

N'est pas applicable.

#### **Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:**

N'est pas applicable.

#### **Toxicité Aiguë - Autres Informations:**

Données non disponibles

#### **Corrosion Cutanée et Irritation:**

N'est pas applicable.

#### **Dommages Oculaires Graves et Irritation:**

Provoque une sévère irritation des yeux. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

#### **Sensibilisation Respiratoire:**

N'est pas applicable.

#### **Sensibilisation de la Peau:**

N'est pas applicable.

#### **Mutagénicité des Cellules Germinales:**

N'est pas applicable.

#### **Cancérogénicité:**

N'est pas applicable.

#### **Toxicité pour la Reproduction:**

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.



## Fiche de Données de Sécurité

### **Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

Risque présumé d'effets graves pour les organes. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

N'est pas applicable.

### **Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

### **Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles

## SECTION 12: Données Écologiques

### **12.1. Écotoxicité**

N'est pas applicable.

### **12.2. Persistance et Dégradabilité**

Données non disponibles

### **12.3. Potentiel Bioaccumulatif**

Données non disponibles

### **12.4. Mobilité dans le Sol**

Données non disponibles

### **12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables**

Données non disponibles

## SECTION 13: Données sur l'Élimination

### **13.1. Méthodes de Traitement des Déchets**

Données non disponibles

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 14: Informations Relatives au Transport

#### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 mL

Numéro des NU: UN1230

Nom d'Expédition: Methanol

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



#### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 mL

Numéro des NU: UN1230

Nom d'Expédition: Methanol

Classe de Danger: 3 (6.1)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



#### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 mL

Numéro des NU: UN1230

Nom d'Expédition: METHANOL

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:





## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 15: Informations sur la Réglementation

#### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): Niveau d'action de 0,5 ppm (voir 29 CFR 1910.1017); 1 ppm TWA (Voir 29 CFR 1910.1017); STEL à 5 ppm (Voir 29 CFR 1910.1017, 15 min)

#### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Bromométhane (CAS # 74-83-9): EPCRA RQ de 1000 lb

Bromométhane (CAS # 74-83-9): 1000 lb TPQ

#### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisation de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

Bromométhane (CAS # 74-83-9): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

Chlorométhane (CAS # 74-87-3): QR final de 100 lb; 45,4 kg final RQ

Chloroéthane (CAS # 75-00-3): QR final de 100 lb; 45,4 kg final RQ

Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): 1 lb final RQ; 0.454 kg final RQ

Trichlorofluorométhane (CAS # 75-69-4): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

Dichlorodifluorométhane (CAS # 75-71-8): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

#### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 1,0 % de concentration de minimis

Bromométhane (CAS # 74-83-9): 1,0 % de concentration de minimis

Chlorométhane (CAS # 74-87-3): 1,0 % de concentration de minimis

Chloroéthane (CAS # 75-00-3): 1,0 % de concentration de minimis

Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): 0,1% de concentration de minimis

Trichlorofluorométhane (CAS # 75-69-4): 1,0 % de concentration de minimis

Dichlorodifluorométhane (CAS # 75-71-8): 1,0 % de concentration de minimis

#### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent

Bromométhane (CAS # 74-83-9): Extraordinairement dangereux

Chlorométhane (CAS # 74-87-3): Présent

Chloroéthane (CAS # 75-00-3): Présent

Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): Cancérogène Extraordinairement dangereux; tératogène

Trichlorofluorométhane (CAS # 75-69-4): Présent

Dichlorodifluorométhane (CAS # 75-71-8): Présent

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Denatured alcohols [RR-00113-8]  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Danger environnemental  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent  
Bromométhane (CAS # 74-83-9): Danger environnemental  
Bromométhane (CAS # 74-83-9): Présent  
Chlorométhane (CAS # 74-87-3): Danger environnemental  
Chlorométhane (CAS # 74-87-3): Présent  
Chloroéthane (CAS # 75-00-3): Danger environnemental  
Chloroéthane (CAS # 75-00-3): Présent  
Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): Danger environnemental; Substance dangereuse spéciale  
Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): Présent  
Trichlorofluorométhane (CAS # 75-69-4): Danger environnemental  
Trichlorofluorométhane (CAS # 75-69-4): Présent  
Dichlorodifluorométhane (CAS # 75-71-8): Danger environnemental  
Dichlorodifluorométhane (CAS # 75-71-8): Présent

### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): inflammable - troisième degré; tératogène  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): sn 1222  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): SN 1222 500 lb TPQ  
Bromométhane (CAS # 74-83-9): mutagène  
Bromométhane (CAS # 74-83-9): sn 1231  
Bromométhane (CAS # 74-83-9): SN 1231 500 lb TPQ  
Chlorométhane (CAS # 74-87-3): inflammable - quatrième degré; tératogène  
Chlorométhane (CAS # 74-87-3): sn 1235  
Chlorométhane (CAS # 74-87-3): SN 1235 500 lb TPQ  
Chloroéthane (CAS # 75-00-3): inflammable - quatrième degré  
Chloroéthane (CAS # 75-00-3): sn 0863  
Chloroéthane (CAS # 75-00-3): SN 0863 500 lb TPQ  
Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): cancérigène; inflammable - quatrième degré; mutagène; réactif - deuxième degré; tératogène  
Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): sn 2001  
Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): SN 2001 500 lb TPQ  
Trichlorofluorométhane (CAS # 75-69-4): sn 1891  
Trichlorofluorométhane (CAS # 75-69-4): SN 1891 500 lb TPQ  
Dichlorodifluorométhane (CAS # 75-71-8): sn 0649  
Dichlorodifluorométhane (CAS # 75-71-8): SN 0649 500 lb TPQ

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.8. Proposition de la Californie 65

- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): toxicité pour le développement, 3/16/2012
- Bromométhane (CAS # 74-83-9): toxicité pour le développement, 1/1/1993 (en tant que fumigant structural)
- Chlorométhane (CAS # 74-87-3): toxicité pour le développement, 3/10/2000
- Chlorométhane (CAS # 74-87-3): la toxicité reproductive mâle, 8/7/09
- Chloroéthane (CAS # 75-00-3): 150 µg/jour NSRL
- Chloroéthane (CAS # 75-00-3): cancérigène, 7/1/1990
- Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): 3 µg/jour NSRL
- Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): cancérigène, 2/27/1987

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (LIS)
- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (NDSL)
- Bromométhane (CAS # 74-83-9): Présent (LIS)
- Chlorométhane (CAS # 74-87-3): Présent (LIS)
- Chloroéthane (CAS # 75-00-3): Présent (LIS)
- Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): Présent (LIS)
- Trichlorofluorométhane (CAS # 75-69-4): Présent (LIS)
- Dichlorodifluorométhane (CAS # 75-71-8): Présent (LIS)

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

**Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.**

- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Present (ACTIVE)
- Bromométhane (CAS # 74-83-9): Present (ACTIVE)
- Chlorométhane (CAS # 74-87-3): Present (ACTIVE)
- Chloroéthane (CAS # 75-00-3): Present (ACTIVE)
- Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): Present (ACTIVE)
- Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): Present [XU] (ACTIVE)
- Trichlorofluorométhane (CAS # 75-69-4): Present (ACTIVE)
- Dichlorodifluorométhane (CAS # 75-71-8): Present (ACTIVE)

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 200-659-6
- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 270-649-4
- Bromométhane (CAS # 74-83-9): 200-813-2
- Chlorométhane (CAS # 74-87-3): 200-817-4
- Chloroéthane (CAS # 75-00-3): 200-830-5
- Chlorure de vinyle (CAS # 75-01-4): 200-831-0
- Trichlorofluorométhane (CAS # 75-69-4): 200-892-3
- Dichlorodifluorométhane (CAS # 75-71-8): 200-893-9

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Liquide et vapeurs très inflammables Toxique en cas d'ingestion Provoque une sévère irritation des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Rincer la bouche. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

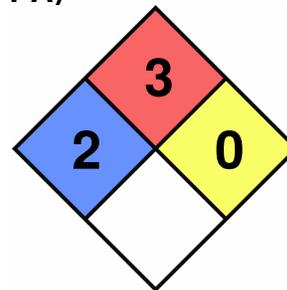
**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

**Santé:** 2  
**Inflammabilité:** 3  
**Réactivité:** 0  
**Danger Spécial:**





## Fiche de Données de Sécurité

### 16.4. Révision du Document

**Date de la Dernière Révision:** 2023-10-11

#### AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.